

le 23 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DAC 1431 Subvention (2.000 euros) à l'Université populaire du théâtre (14^e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 octobre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Université populaire du théâtre ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 6 octobre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 14e arrondissement, à l'association Université populaire du théâtre, dont le siège social est situé 9, rue Cels à Paris 14e, au titre de 2014. 2014_06697. SIMPA : 180372.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 - Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.